

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2018 -02 - 03

Séance du 27 février 2018

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 29

Représentés : 3

Absent excusé : 1

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept février,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON, LE VAN DA.

OBJET :

DEPARTEMENT DU VAR

DEMANDE D'AIDE
FINANCIERE
EXERCICE 2018

AMENAGEMENT DU
QUARTIER DES LECQUES

REQUALIFICATION
SECURISATION
ET MISE EN ACCESSIBILITE
PHASE 7

REQUALIFICATION
DES ESPACES DE
STATIONNEMENT DU
PARKING MAURIC ET DE
L'ALLEE DES MIMOSAS

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
CIDALE, GIACALONE, LEITE, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER,
ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TOCHE SOULÉ, TROGNO,
Messieurs, BUONCRISTIANI, GIULIANO, GUEGUEN,
OLIVIER, PATOILLARD, ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Elisabeth LALESART
(procuration à Madame Stéphanie LEITE), Isabelle VIDAL
(procuration à Monsieur le Maire), Monsieur Pierre LUCIANO
(procuration à Monsieur Yannick GUEGUEN),

Etait absent excusé :

Conseiller Municipal : Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur GUEGUEN, Secrétaire de
séance.

Monsieur le Maire appelle l'attention du Conseil Municipal sur l'opération suivante : il s'agit de **la phase 7 du projet d'aménagement, de requalification, de sécurisation et de mise en accessibilité du quartier des Lecques, en vue de permettre la requalification des espaces de stationnement du parking Mauric et de l'Allée des Mimosas.**

Ce projet permet de mettre en accessibilité les espaces de stationnement et leurs abords et de créer un cheminement PMR, par les réalisations suivantes :

- La création de cheminements accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- L'aménagement de places de stationnements et la création de places accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- L'aménagement paysager ;
- La réfection de la voirie et des trottoirs
- La réfection de l'éclairage public ;
- La fourniture et la pose de mobilier urbain.

Les travaux comprennent :

- Les terrassements généraux,
- La fourniture et pose de bordures de trottoirs,
- La réfection des caniveaux d'évacuation des eaux pluviales,
- La création d'espaces verts,
- La mise en œuvre d'enrobés,
- La réfection de l'éclairage public,
- La fourniture et mise en place de mobilier urbain.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée Communale de retenir la programmation suivante et l'invite à se prononcer sur cette opération pour laquelle la Commune sollicite une aide financière auprès du Conseil Départemental du Var :

OPERATIONS	COUT ESTIMATIF HT	AIDE FINANCIERE SOLLICITEE
Aménagement du quartier des Lecques - Requalification, sécurisation et mise en accessibilité - Phase 7 Requalification des espaces de stationnement du parking Mauric et de l'Allée des Mimosas	600 000,00 €	200 000,00 €
Total Général de la demande de soutien		200 000,00 €

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Adopte l'exposé qui précède,

Décide d'exprimer la demande d'aide financière du Département pour l'année 2018, telle qu'elle ressort du programme exposé ci-dessus,

Autorise le Maire à solliciter l'aide financière mentionnée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY